

### NOTICE CONSTRUCTEUR

## A. Implantation

### A.I IDENTIFICATION DU JEU

Nom de la gamme : **BIBOU** Référence: **3061** 

Nom du jeu : **TOBOGGAN CHENILLE**Nom du fournisseur : **SA Transalp** 

Adresse du fournisseur : 179 route de Faverges

Code postal: 38470 Ville: L'ALBENC

Téléphone: 04.76.64.75.18 Télécopie: 04.76.64.79.79

Email: info@transalp.fr

### A.2 USAGE - IMPLANTATION

Tranche d'âge : 1 à 4 ans

Zone d'impact préconisée : Environ 17.40 m² (voir plan n° 3061 pour détails)

Zone d'implantation conseillée : Terrain plat, stable et nivelé

Il est conseillé de ne pas installer les glissières dans un secteur

orienté sud-est à sud-ouest

Remarque : Une zone de sécurité autour du jeu doit être laissée libre de tout obstacle

Nature du sol de réception : Matériaux fluents (sable, gravier roulé lavé, écorce de pin, copeaux

de bois).

Gazon si hauteur de chute inférieure à 1m

Dalles ou sol amortissant, pour tout équipement dont le HCL est supérieur à 1m, le HIC du sol doit être supérieur ou égal au HCL de

l'équipement.

Remarque : Les sols nécessitent un entretien en particulier les sols fluents, aux niveaux de

remplissage des matériaux meubles particulaires (vérification du

niveau zéro).

Les sols des zones d'impact doivent être exempts d'arrêtes vives

et de saillies.

Nature des fondations : Sur sol fluant : Ancrages à - 700 mm

Sur enrobé : Scellements à - 300 mm

Sur dalle béton : Fixation par chevilles béton

Masse du jeu (en Kg) : 55 Kg



### **A.3 Implantation & montage**

Nous recommandons aux personnes s'occupant de la pose de prêter attention aux dangers spécifiques que courent les enfants lorsque l'installation ou le démontage de l'installation est incomplet, ainsi qu'en cours d'opérations de réparation ou d'entretien.

Utiliser les instructions d'implantation du plan 3061.

### A.4 Maintenance

La fréquence d'inspection varie en fonction du type d'équipement ou des matériaux utilisés et dépend d'autres facteurs tels que : utilisation intensive, vandalisme, climat, âge de l'équipement...

### A.4.1 Nettoyage Transalp préconise :

- Fréquence: Trimestrielle- Produits à utiliser: Eau savonneuse

Dosage, pression, température: Maxi 40 bars et Maxi 30°
 Procédés: Pompe pression à eau

#### A.4.2 Contrôle visuel de routine

Contrôle destiné à identifier les risques manifestes qui peuvent résulter d'actes de vandalisme, de l'utilisation ou des conditions météorologiques.

#### Eléments à contrôler :

Propreté - état du sol - entretien du niveau 0- fixations au sol - Taux d'usure des pièces mobiles - pièces manquantes - Intégrité de la structure.

Fréquence : Hebdomadaire.

Nota : Après une première utilisation, lors de la période de rodage de 1 mois, il est conseillé de vérifier le serrage des différents organes (serrage des coquilles, vis de fixation..) hauteur des plates formes, stabilité de l'équipement.

### A.4.3 Contrôle fonctionnel

Contrôle destiné à vérifier le fonctionnement et la stabilité de l'équipement.

<u>Eléments à contrôler :</u> Toutes pièces mobiles - pièces soudées. <u>Fréquence :</u> Trimestrielle.

### Moyen:

- Visuellement.
- Mètre (pour HCL).
- Clés (serrage).
- Niveau à bulle.

### A.4.4 Contrôle principal

Contrôle destiné à vérifier le niveau global de sécurité de l'équipement.

#### Eléments à contrôler :

Traces de corrosion – niveau zéro des sols fluents Tout élément ayant fait l'objet de réparation.

Fréquence : Annuelle.



### Prescriptions pour remise en service suivant norme EN 1176-1 : 2017

La réception de la réparation doit être effectuée par du personnel formé et habilité à vérifier la conformité des structures suivant la norme EN 1177 : 2018

Remontage et fixation au sol selon notice d'installation ci-dessus.

Les pièces de rechange doivent être les pièces originales de Transalp.

- Pièces détachées s'adresser : SA TRANSALP -- 179 route Faverges -- 38470 L'ALBENC



# **B.** Colisage

### **B.I Fournitures**

Qté	DESIGNATION				
1	toboggan (monté en atelier)				
1	Plaque constructeur				
1	Autocollants : 1 à 4 ans				

### **Scellements**

Qté	DESIGNATION			
	Sol fluent			
4	Plats d'ancrage			
2	Platine PM			
4	MTH 10x30			
4	Rondelles 10x20			
4	Ecrous ordinaire Ø10			
4	TRCC 8x40			
4	Rondelles 8x25			
4	Ecrous borgnes Ø8			
2	fourreaux -700			
4	TRCC 8x120			
4	Ecrous freins Ø8			
4	rondelles 8x25			
2	tiges de scellement			
4	Bouchons blanc			
	Sol enrobé			
2	fourreaux -300			
4	TRCC 8x120			
4	Ecrous freins Ø8			
4	rondelles 8x25			
2	tiges de scellement			
4	Tiges Ø10 de scellement			
4	Rondelles 10x20			
4	Ecrous freins M10			
8	Bouchons blanc			
	Sol béton			
12	Chevilles M10x100			
12	Rondelles 10x20			
12	Ecrous freins M10			
12	Bouchons blanc			



## C. Montage

### C.I S'assurer des dimensions du terrain :

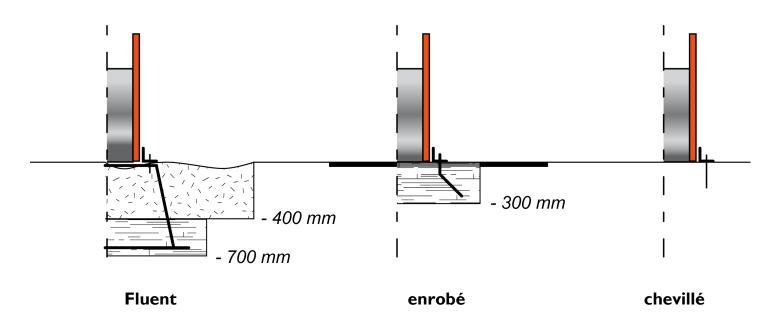
### En se servant du plan Réf. 3061:

- Vérifier que la surface globale indiquée est bien disponible, et dans l'orientation prescrite (s'il y a des glissières),
  - Vérifier la stabilité et la planéité du terrain,
- Vérifier que le positionnement de l'équipement respectera les zones de sécurité, en conformité avec les plans joints à cette notice.
- Vérifier la mise en sécurité du terrain afin d'éviter tout accident lors de l'installation de l'équipement.

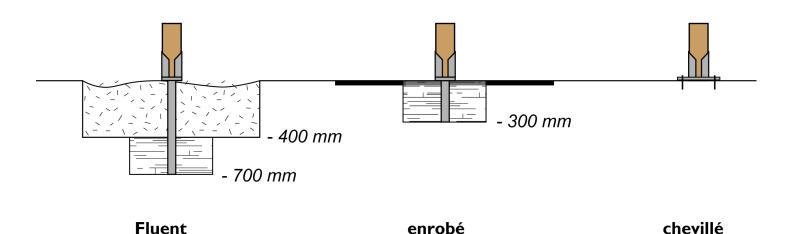
### C.2 Préparation de l'implantation (sur terrain stabilisé) :

Effectuer le traçage du positionnement des plots béton de la structure suivant le plan d'implantation fourni Réf. S 3061(bien vérifier les côtes),

- si implantation sur sols fluents : Dimensions 300 x 300 x 700 mm,
- si implantation sur enrobé : Dimensions 300 x 300 x 300 mm,
- si implantation sur dalle béton : Structure chevillée sur la dalle.







### C.3 Montage de la structure :

Faire l'inventaire des colis

Temps de montage : Chevillé :1h / Scellement direct : 2h <u>Matériel :</u> pelle, pioche, truelle, cordeau, niveau, marteau, mètre, pince multiprise, jeux de clés à pipe, à cliquet et clés mâles pour vis 6 pans creux, cales en bois.

### Montage du jeu

- 1. effectuer les perçages de scellements avec le plan de scellement.
- 2. installer le toboggan dans les trous de scellement.
- 3. serrer l'ensemble correctement.



### CERTIFICAT DE CONFORMITE

CERTIFICAT/ZERTIFIKAT

Selon le Décret 94-699 (du 10 Aout 1994)

Decree 94-699(10/08/94) Nach dem Dekret 94-699 (10/08/94)

**Selon les normes NF EN 1176-1 (2017)** 

Standard NF EN 1176-1 (2017) NF EN 1176-3 (2017) Normen NF EN 1176-1 (2017) NF EN 1176-3 (2017)

Fabricant/Titulaire du certificat : TRANSALP – 179 route de Faverge – 38470 L'Albenc Manufacturer-Hersteller / Certificat owner-Inhaber

Désignation / Modèle : toboggans BIBOU

Product / Model

Référence / 596/598/599/3060/3061/3062/3091/3093/3095/3092/3

Paramètres: 094/3096/3097/6100/6105

Reference / Artikelnummer

Tranche d'âge: 1/6 ans pour 596 à 3062 / 2/8 ans pour 3091 à 97 / 3/12 ans

pour 6100 et 6105 Age group / Altersgruppe

Rapport d'essai n°: RE2019-0020

Test report / Prüfbericht

Au vu des résultats figurants au rapport référencé n°RE2019-0020 l'article essayé est déclaré conforme aux exigences des documents de références.

Date: 8 Juillet 2019

MULLATIER Vincent Responsable d'essais Test manager / Ing. Prüfmanager De la companya della companya della companya de la companya della companya della



#### Ce certificat est délivré dans les conditions suivantes :

- Toute modification de l'équipement testé, de sa configuration (pièces détachées, etc..) et de ses assemblages doit faire l'objet d'une demande d'extension d'attestation.
- 2. Il appartient au fabricant et/ou distributeur de s'assurer que tous les équipements de même type qu'il fabrique et/ou installe soient conformes au modèle bénéficiant du présent certificat de conformité.
- Ce certificat porte exclusivement sur le seul équipement d'aire collective de jeux soumis à l'examen/l'essai faisant l'objet du rapport d'essai/d'examen référencé ci-dessus.
- 4. La conformité mentionnée ci-dessus est soumise au respect des règles d'implantation définies dans la notice du fabricant.
- 5. Il n'implique pas qu'une procédure de surveillance ou de contrôle de fabrication ait été mise en place par Enerjis.
- 6. Des copies peuvent être délivrées sur simple demande auprès du demandeur.

#### This certificate is issued under the following conditions:

- 1. Any modification of the tested equipment, of its configuration (removable components, etc..) and of its assemblies shall be submitted to an application for extension of certificate.
- 2. The manufacturer and/or distributor, shall ensure that the manufacturing or installation process of all the equipment of the same type comply with the model subject to this certificate of conformity.
- 3. This certificate applies only to the playground equipment subject to the above mentioned examination/test report.
- The above mentioned conformity is subject to the installation specifications mentioned in the manufacturer's instructions for use.
- 5. It does not imply that Enerjis has performed any surveillance or control of its manufacture.
- 6. Copies are available upon request by the applicant.

#### Dieses Zertifikat wird unter folgenden Bedingungen ausgestellt :

- 1. Jede Anderungen der geprüften Gerät, vonseiner Gestaltung(Ersatzteile usw...) und von seinem Zusammenbau benötigt eine zertifikatsausdehnung.
- 2. Der Hersteller oder der Verteiler muss sich versischert, dass alle ähnlische Produkte, die er herstellt oder verkauft und/oder installiert, entsprichen dem Model bezüglich diesem Zertifikat.
- 3. Dieses Zertifikat ist nur für das Spielgerät mit seinem Prüfbericht gültig.
- 4. Dieses Zertifikat gilt nur für die Geräte, die nach den Montageanleitungen und Fondamentplänen des Herstellers installiert werden.
- 5. Dieses Zertifikat bringt darnit nicht, dass eine Uberwachungsverfahren oder Herstellungskontrolle von Enerjis aufgestellt wird.
- 6. Kopies sind nach Anfrage an dem Inhaber zur Verfügung.

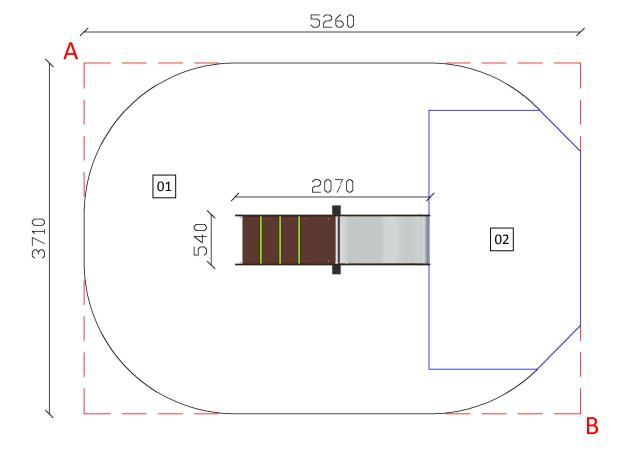
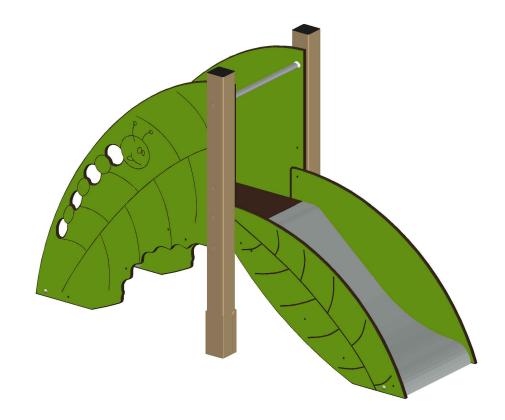
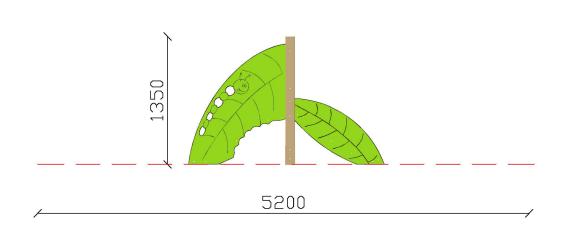


Tableau des HCL				
N°	Hauteur HCL m	Surface m²		
01	0.90	13.20		
02	1.00	4.20		
	TOTAL	17.40 m²		

Diagonale A-B : 6433 mm Zone d'implantation : ---

Zones d'impact HCL:



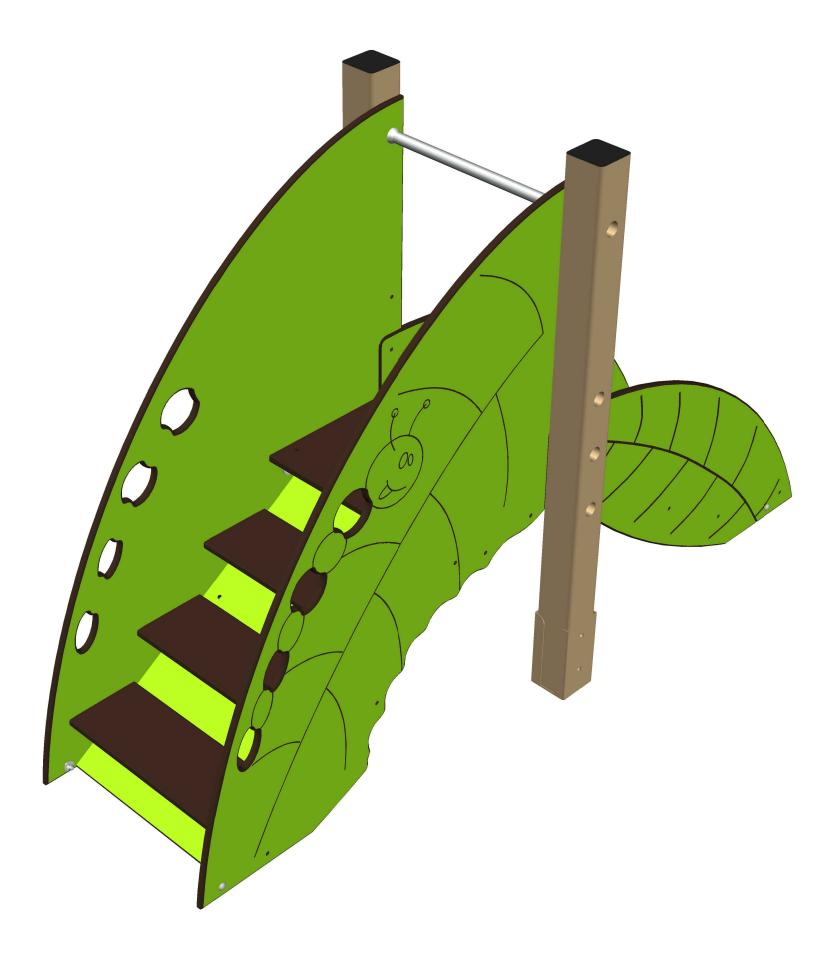


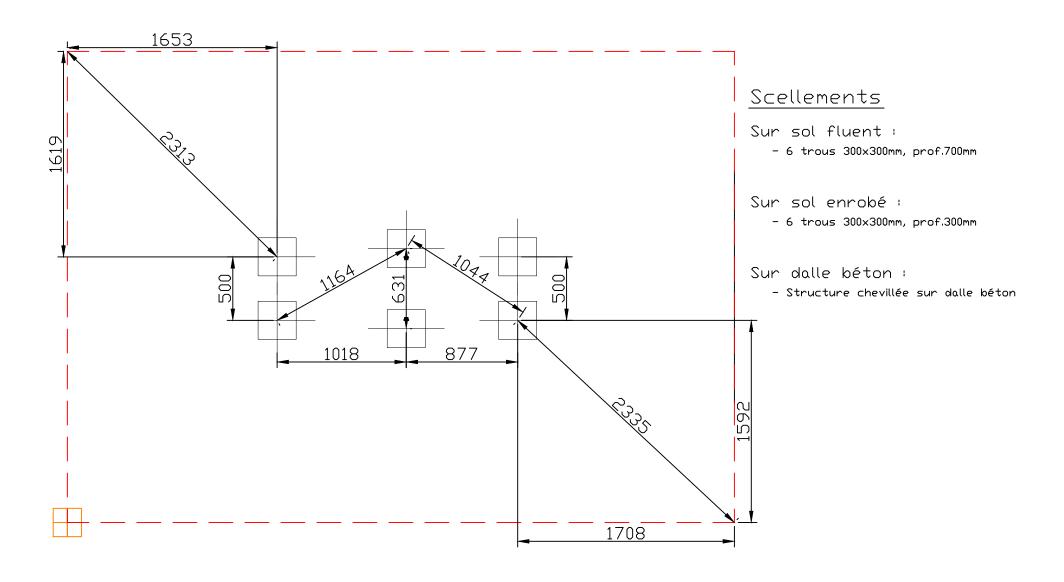
Réf. **3061 \_ EM** 

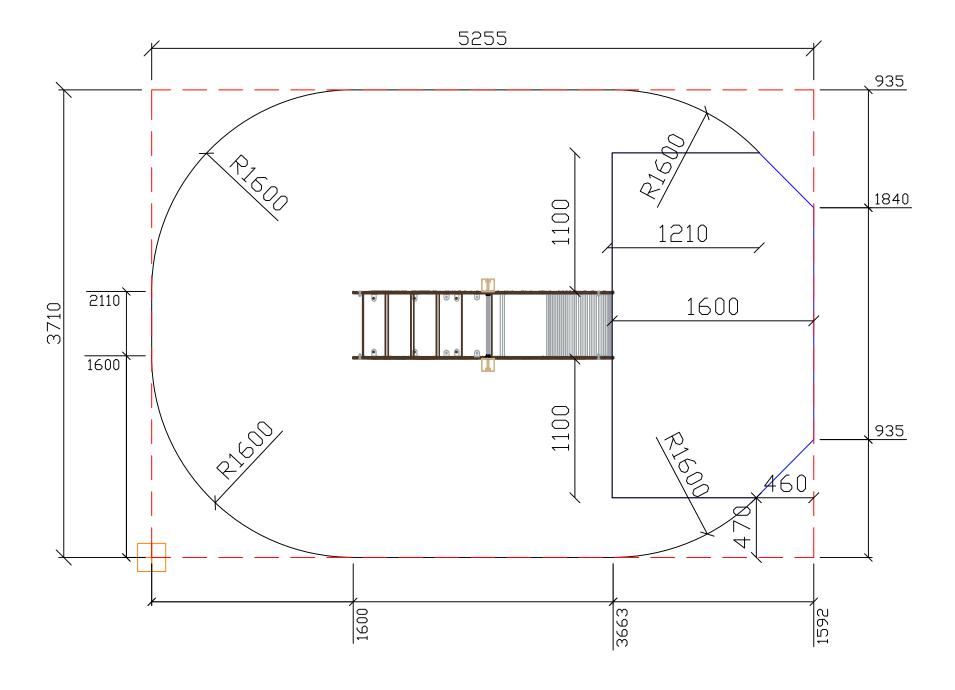
Gestion du fichier dwg : JM Novembre 2017 Echelle : 1/40 ème

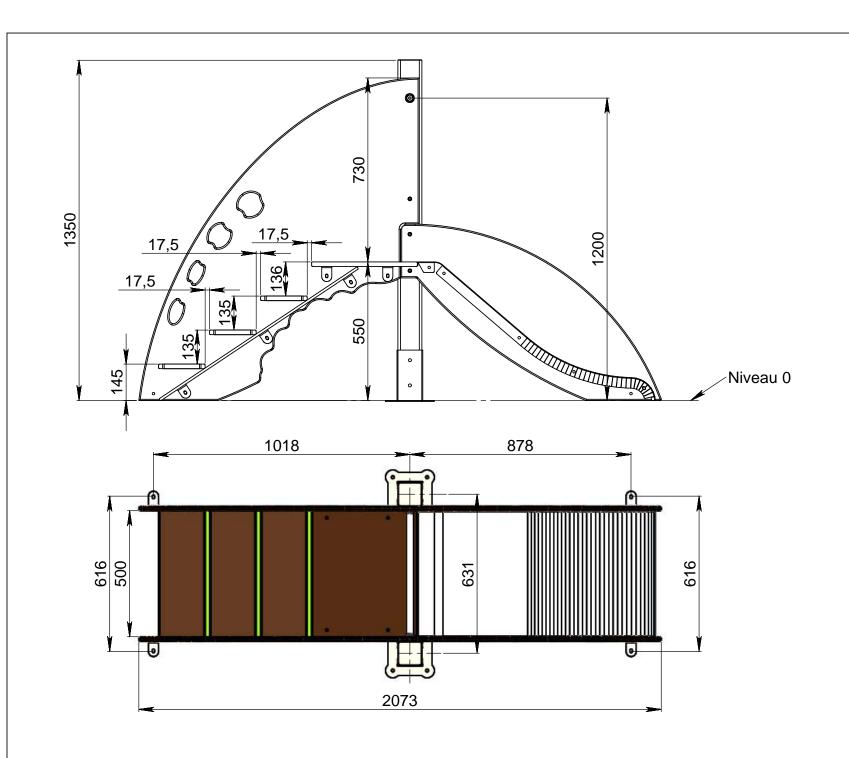
Responsable projet : E.Debeaune

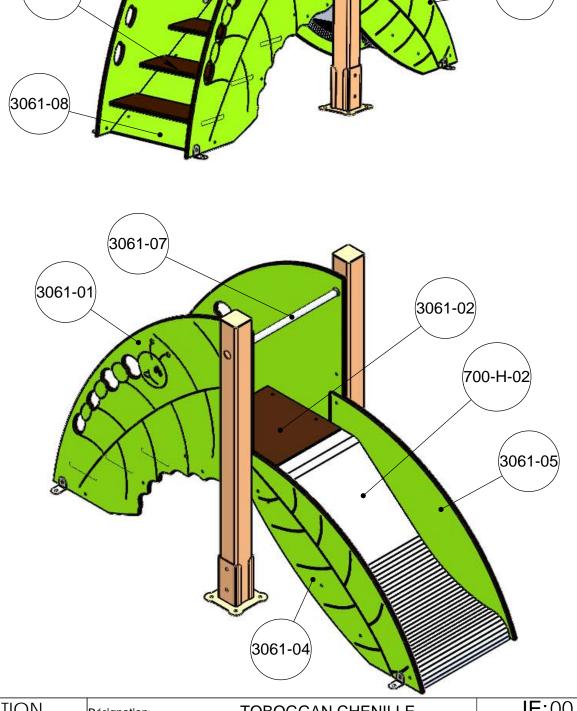
Page 1/6











3061-ALU-P1

(3061-01)

3061-04

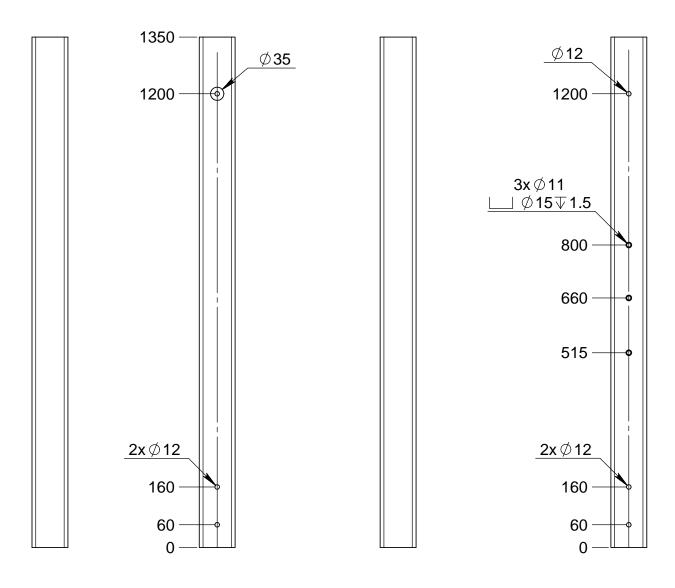
NUMERO DE PIECE	DESCRIPTION	QTE	Couleur
3061-01	FLANC HPL	1	Vert
3061-02	PLATE-FORME HPL	1	Marron
3061-03	MARCHE HPL	3	Marron
3061-04	FLANC TOBOGGAN HPL	1	Vert
3061-05	FLANC TOBOGGAN HPL	1	Vert
3061-06	FLANC HPL	1	Vert
3061-07	BARRE DE RETENUE	1	Inox
3061-08	DESSOUS DE MARCHE HPL	1	Vert
700-H-02	GLISSIERE TOBOGGAN 0.55m	1	Inox
3061-ALU-P1	POTEAU ALU	2	
bouchon alu	Bouchon soudé sur poteau	2	
insert M8		6	

	Plan: FABRICATION	Désignation:	TOBOGGAN CHENILLE	<b>IE</b> :00
	Dessinateur: TC	Référence:	XXX	A3 Ech: 1/
Matière: xxx	Date: 23/05/2013	Ensemble:	3061-ALU	francaln
Couleur: xxx	TRANSALP Tel.:0476647518 Fax :0476647979 Quartier de la gare 38470 L'ALBENC	Gamme:	BIBOU	jeux & equipements sportifs urbains

3061-06

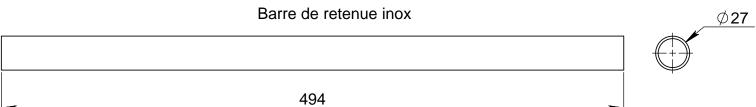
3061-03

### 3061-ALU-P1



VUE DE FACE **VUE ARRIERE** 

# 3061-07



	Plan: FABRICATION	Désignation:	TOBOGGAN CHENILLE	IE:00
	Dessinateur: TC	Référence:	Détail composants	A3 Ech: 1/
Matière: xxx	Date: 23/05/2013	Ensemble:	3061-ALU	francaln
Couleur: xxx	TRANSALP Tel.:0476647518 Fax :0476647979  Quartier de la gare 38470 L'ALBENC	Gamme:	BIBOU	jeux & équipements spartifs urbains

